



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 31 janvier 2022, à 19h45, en visioconférence, Saint-Félix-de-Kingsey.

M. Simon Lauzière, maire suppléant, préside cette séance.

Les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

M. Éric Provencher –	conseiller siège n° 1	présence en visioconférence
M. Douglas Beard -	conseiller siège n° 2	présence en visioconférence
Mme Marie Gauvin –	conseillère siège n° 4	présence en visioconférence
M. Mario Lemire –	conseiller siège n° 5	présence en visioconférence
M. Jean-François De Plaen -	conseiller siège n° 6	présence en visioconférence

Est également présente :

Mme Mélanie Jolicoeur, adjointe trésorière, agissant à titre de secrétaire ad hoc de la séance.

Le conseiller n° 2 Douglas Beard arrive à 20 h 07 avant l'adoption du point 3.10

UN AVIS DE CONVOCATION A ÉTÉ NOTIFIÉ TEL QUE REQUIS PAR LE PRÉSENT CODE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte à 19h45, heure locale.

2. AVIS DE CONVOCATION

M. Simon Lauzière, maire suppléant, confirme que les membres du conseil municipal ont reçu un avis de convocation 48 h avant la présente séance. Le conseil s'en déclare satisfait.

32-01-2022 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Lemire

Appuyé par M. De Plaen

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3.
 - 3.1 Démission du maire
 - 3.2 Démission de la directrice générale-greffière-trésorière
 - 3.3 Dépôt de la liste des gens endettés envers la municipalité – vente pour taxes
 - 3.4 Adoption règlement de taxation
 - 3.5 Adoption du plan triennal
 - 3.6 Nomination de Mme. Jolicoeur au titre de directrice générale adjointe **REPORTÉ**
 - 3.7 Ajustement salariale + 10% DGA **REPORTÉ**
 - 3.8 Mandat à la firme de placement personnel GRH – poste direction générale
 - 3.9 Remboursement de frais de téléphone employés
 - 3.10 Remboursement dépense M. Provencher – abonnement Zoom



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 3.11 Autorisation signatures
- 4. Période de questions
- 5. Clôture et levée de la séance

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3.1. DÉMISSION DU MAIRE

Dépôt de la lettre de démission de monsieur Roger Leblanc, maire, en date du 24 janvier 2022;

Le conseil accepte sa démission.

3.2. DÉMISSION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Dépôt de la lettre de démission de la directrice générale Madame Carole Pigeon, le 9 décembre 2021;

Le conseil accepte sa démission.

3.3. DÉPÔT DE LA LISTE DES GENS ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ – VENTE POUR TAXES

Considérant que plusieurs paiements des taxes foncières accusent un retard;

Considérant que les retardataires s'exposent à une liste de vente pour taxes impayées;

Que soit avisés les citoyens en retard de paiement par un avis de retard expédié par courrier postal ou par courrier enregistré dépendant du cas.

33-01-2022 3.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT DE TAXATION 2022 - 612-3

Attendu que le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey désire prévoir des règles relatives au paiement des taxes municipales et des compensations pour l'exercice financier 2022;

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance ordinaire du 6 décembre 2021 par madame Marie Gauvin, conseillère;

Il est proposé par madame Marie Gauvin
Appuyé par monsieur Éric Provencher

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

Que le règlement numéro 612-3, sur les modalités des paiements des taxes foncières municipales et des compensations pour l'exercice financier 2022, soit adopté.

Adopté



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

34-01-2022 3.5. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL 2022

Sur proposition de monsieur Éric Provencher
Appuyé par monsieur Jean-François De Plaen

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter le programme triennal 2022-2023-2024

Plan Triennal en immobilisation 2022-2023-2024		
Description		Montant alloué
2022		
Bande piétonne 6e rang		25 000,00 \$
Rechargement route Coté		85 000,00 \$
Mezzanine Caserne Incendie		50 000,00 \$
Entrepôt Municipal		300 000,00 \$
	Total	435 000,00 \$
2023		
Rechargement Chemin Kingsey Townline		100 000,00 \$
Rechargement Chemin de la rivière		150 000,00 \$
Pavage 7e rang		250 000,00 \$
	Total	500 000,00 \$
2024		
Pavage 4e et 5 rangs		300 000,00 \$
Égouts sanitaire rue de l'église		300 000,00 \$
	Total	600 000,00 \$

Adoptée

3.6. NOMINATION DE MME MÉLANIE JOLICOEUR AU TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

Attendu que le Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se retrouve sans DG, il est primordial de nommer une personne pour signer les chèques et autres documents de la municipalité.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Attendu que Mme. Jolicoeur peut remplir cette fonction et qu'elle accepte ce titre temporairement;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

D'accepter Mme. Jolicoeur au poste de DGA et de procéder aux autorisations nécessaires pour le bon fonctionnement de la municipalité.

Reporté à la demande de Mme. Gauvin

3.7. AJUSTEMENT SALAIRE + 10% DGA

Attendu que la municipalité a une politique salariale pour les employés occupant une double fonction;

Attendu que Mme. Jolicoeur exercera une fonction en plus de son poste régulier;

Il est proposé par
Appuyé par

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De donner à Mme. Jolicoeur le 10% supplémentaire de son salaire jusqu'à ce que le poste de directeur général soit occupé.

Reporté à la demande de Mme. Gauvin

35-01-2022 3.8. MANDAT À LA FIRME DE PLACEMENT GRH – POSTE DG

Attendu que la municipalité n'a plus de directrice générale et qu'il est crucial de trouver une personne pour ce poste;

Il est proposé par madame Marie Gauvin
Appuyé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De donner le mandat à la firme GRH pour nous trouver une personne qui saura remplir cette fonction.

Adoptée

36-01-2022 3.9. REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TÉLÉPHONE EMPLOYÉS

Attendu que la municipalité opère en télétravail;

Attendu que certains employés utilisent leur téléphone personnel dans le cadre de leur fonction pour la municipalité;

Il est proposé par monsieur Éric Provencher



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Appuyé par monsieur Mario Lemire

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De donner aux employés, qui utilisent leur téléphone personnel, une compensation de 20\$ par mois et ce jusqu'à ce qu'ils reviennent travailler en permanence au bureau municipal.

Adoptée

Arrivée de M. Beard 20h07 en visioconférence

37-01-2022 3.10. REMBOURSEMENT DÉPENSE M. PROVENCHER – ABONNEMENT ZOOM

Attendu que la municipalité opère en télétravail;

Attendu que la municipalité doit tenir ces séances et plénière en visioconférence et qu'elle n'a pas de logiciel pour le permettre;

Il est proposé par monsieur Mario Lemire

Appuyé par monsieur Jean-François De Plaen

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents:

De rembourser M. Provencher pour l'achat d'une licence ZOOM pour le compte de la municipalité. Les codes d'accès seront donnés à la municipalité pour le besoin des employés et les membres du conseil.

Adoptée

38-01-2022 3.11. AUTORISATION SIGNATURES

Attendu que par suite des démissions, il y a lieu de procéder à des changements de signataires auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond;

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 203 du Code municipal du Québec « *Tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité doivent être signés conjointement par le maire et le secrétaire-trésorier ou, en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacances dans la charge de maire, par tout membre du conseil préalablement autorisé et par le secrétaire-trésorier.* »

En conséquence,

il est proposé par monsieur Éric Provencher

appuyé par monsieur Jean-François De Plaen

et résolu,

D'autoriser le maire suppléant de la Municipalité, monsieur Simon Lauzière à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité auprès de la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond conjointement avec l'adjointe trésorière, Madame Mélanie Jolicoeur;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Qu'en cas d'absence ou incapacité d'agir du maire suppléant M. Lauzière, M. Mario Lemire est habilité à le remplacer et à signer tous les documents auprès de la Caisse;

Qu'en cas d'absence ou d'incapacité et seulement dans ces cas précis, d'agir de l'adjointe trésorière, le maire suppléant et M. Lemire sont autorisés à signer tous chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseillers

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

39-01-2022 6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur Jean-François De Plaen
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 20h12

Adoptée

M. Simon Lauzière
Maire suppléant

Mélanie Jolicoeur
Adjointe trésorière